



JOURNÉE D'ACTUALITÉ

> **24 janvier 2017** / 8h30 - 17h

Les incidences pratiques de la loi Travail pour les entreprises

Intervenant : Maître Philippe SALMON, avocat spécialisé en droit du travail

Espace Gabriel - Caen Saint-Contest

La nouvelle loi Travail va entraîner des évolutions majeures

- primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche en matière de durée du travail,
- dérogation à la durée hebdomadaire maximale,
- sécurisation des conventions de forfait en heure ou en jours,
- nouvelle appréciation des difficultés économiques,
- nouvelles conditions de validité des accords collectifs, etc.

Pour vous permettre d'avoir un tour d'horizon complet des nouvelles dispositions, de cerner leurs portées pratiques, **Espace Gabriel**, votre partenaire formation organise **une journée d'actualité dédiée à la loi Travail, le 24 janvier 2017.**



Intervenant :

Maître Philippe SALMON

Avocat spécialisé en droit du travail
Cabinet Salmon & Associés - Caen

Programme

Les enjeux de la Loi travail

- > Les objectifs de cette loi
- > L'identification dans le Code du travail des mesures d'ordre public, des mesures relevant de la négociation et des mesures supplétives

La durée du travail

- > Le droit commun : la primauté donnée à l'accord d'entreprise
- > La sécurisation des conventions de forfait en jours
- > L'assouplissement des règles applicables en matière de temps de travail
- > La création d'un droit à la déconnexion

La santé au travail : réforme des procédures pour inaptitude et allègement de la surveillance médicale

- > Visite d'embauche et visites périodiques
- > Avis d'inaptitude et procédure de licenciement

Le Licenciement économique : une nouvelle définition

- > Précision sur la définition du licenciement économique
- > Définition de la baisse significative des commandes
- > Création des accords de préservation ou de développement de l'emploi

Les représentants du personnel : les mesures les impactant

- > Amélioration du crédit d'heures des délégués syndicaux
- > Précisions sur la BDES
- > Règles d'articulation des consultations des différents représentants
- > Dispositions relatives aux expertises CHSCT
- > Subventions du Comité d'entreprise

La négociation collective

- > Les nouvelles conditions de validité des accords collectifs d'entreprise et d'établissement
- > Les règles d'articulation des accords collectifs de différents niveaux
- > La procédure de révision des accords collectifs
- > La dénonciation des accords collectifs
- > La mise en cause des accords collectifs : des règles particulières
- > Les caractéristiques des accords : préambule, durée, clause de suivi et de rendez-vous, publicité

Les mesures affectant la formation professionnelle

- > Précisions sur le compte personnel d'activité
- > Dispositions sur la validation des acquis de l'expérience

Les autres mesures à connaître

- > Protection de la maternité allongée
- > Statut de travailleur saisonnier
- > Droits et libertés dans l'entreprise

> **24 janvier 2017** / 8h30 - 17h

Les incidences pratiques de la loi Travail pour les entreprises

Inscription

Le montant de l'inscription de 300 € HT (Déjeuner inclus) peut être pris en charge dans le cadre du plan de formation.

Inscription avant le 18 janvier par mail : info@espace-gabriel.fr